AU SÉNAT ET DANS LE LOT

MENER LE COMBAT DE LA JUSTICE TERRITORIALE

DÉCEMBRE 2025

LA LETTRE D'INFORMATION DE **JEAN-MARC VAYSSOUZE-FAURE** SÉNATEUR DU LOT

Mesdames et Messieurs les élus,
Chères collègues, chers collègues,

La France des territoires, bien qu'elle soit forte de sa diversité, est plus que jamais en proie aux inégalités. De récentes études confirment à quel point certains espaces de l'Hexagone concentrent, par exemple, l'essentiel de l'accumulation patrimoniale tandis que d'autres restent à l'écart de cette prospérité. La garantie d'un accès aux services publics, aux soins et aux infrastructures doit impérativement faire l'objet d'un combat constant. Si l'accumulation d'inégalités sociales constitue un risque majeur pour la cohésion nationale, **le creusement des inégalités entre territoires fait peser une menace réelle sur l'unité de la France**.

Face à ces fractures, nous avons un devoir, celui de bâtir une justice territoriale et de placer les spécifités rurales au cœur de ce combat.

C'est précisément avec cette boussole que **j'ai multiplié, ces dernières semaines, les interventions devant le Gouvernement** et les autorités. Placer le combat de la justice territoriale à l'ordre du jour du Sénat, cela passe par la préservation de nos **écoles rurales**, par la défense d'une **sécurité publique** de proximité ou encore par la poursuite des travaux engagés en faveur de l'**accès aux soins**. Par ailleurs, les politiques d'aménagement ne peuvent générer de résultats tangibles lorsqu'elles sont pilotées unilatéralement depuis Paris. Le combat contre les fractures de notre pays est ainsi étroitement lié au renforcement du **pouvoir d'agir de l'échelon local**, raison pour laquelle j'ai également souhaité vous rendre compte, dans cette lettre, de **ma mobilisation en faveur des collectivités** et de leurs moyens.

Bonne lecture et bonnes fêtes à vous,

Jean-Marc Vayssouze-Faure

INSTALLATION DE NOUVELLES BRIGADES : JE DÉFENDS LES PETITES COMMUNES

Dans le cadre de mes travaux au sein de la commission de la défense et des forces armées du Sénat, j'ai été amené à auditionner le directeur général de la Gendarmerie nationale. L'occasion de pointer du doigt le caractère injuste du critère retenu par l'État lorsqu'il implante une nouvelle brigade de Gendarmerie dans un territoire.

163 000

C'EST LE NOMBRE D'UTILISATEURS QUI ONT REGARDÉ, SUR MON COMPTE INSTAGRAM, LA VIDÉO DE MON INTERVENTION
DEVANT LE DIRECTEUR DE LA GENDARMERIE NATIONALE

MON INTERVENTION FACE AU DIRECTEUR DE LA GENDARMERIE

« MON GÉNÉRAL, JE CROIS QU'IL Y A UN DANGER À TENIR CES PROPOS »

Alors que le directeur général de la Gendarmerie nationale estime qu'il convient de prioriser l'implantation de brigades dans les communes qui sont en capacité de mettre un terrain ou des locaux à la disposition de l'État, j'ai tenu à prendre la défense des petites communes et à **promouvoir une toute autre approche**.

Je considère en effet que **l'État doit, avant toute chose, identifier les territoires où il existe un besoin de sécurité pour tenter d'y répondre efficacement et au plus près des réalités du terrain**. Il s'agit là d'un enjeu d'égalité entre les territoires.

Face aux contraintes budgétaires, **l'État a désormais trop souvent tendance à solliciter les collectivités territoriales pour financer l'installation de services régaliens**.

Nous le voyons, dans ce cas, avec les brigades de Gendarmerie mais de très nombreux autres exemples existent en matière de structures de santé, de transport ferroviaire ou encore d'espaces France Services. Vos témoignages sur le terrain le confirment très régulièrement.

NOUVELLE INTERVENTION EN SÉANCE DE QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

Après avoir interrogé le Gouvernement sur le quotidien des maires, sur la ligne ferroviaire Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT), puis sur le soutien de la France à l'Ukraine, je suis de nouveau intervenu en séance de questions d'actualité pour demander à l'État de tenir la promesse qu'il avait formulée de relocaliser, dans le Lot, un service du ministère de l'Intérieur actuellement installé en région parisienne.

"Monsieur le Ministre, le 16 mars 2022, l'un de vos prédécesseurs, Monsieur Gérald DARMANIN, toujours membre de ce Gouvernement, sélectionnait **20 villes candidates à l'accueil de services du ministère de l'Intérieur**. Fortes du travail accompli, ces 20 municipalités communiquaient alors sur cette avancée, se réjouissant que l'État s'engage enfin dans **une politique volontariste d'aménagement du territoire**.

Plus de trois ans après cette annonce, le désenchantement est à la hauteur de l'espoir suscité. Pour une quinzaine de villes retenues, pas un seul agent ne s'est encore installé sur leur territoire, alors que tous les délais annoncés auront été dépassés à la fin de l'année.

À Morlaix, un projet du programme Action cœur de ville tombe à l'eau car il devait accompagner l'installation du bureau des droits à conduire. À Lens, la municipalité se prive de recettes en attendant que des plateformes de la police judiciaire s'installent dans les locaux qui leur sont réservés. À Montpellier, un terrain mis à la disposition par la ville attend l'Académie de police et la direction centrale du recrutement. À Saint-Étienne, au Mans, pas davantage d'informations.

J'ai moi-même interpellé à cinq reprises le Gouvernement pour comprendre si **le projet de relocalisation d'une antenne de l'Inspection générale de la Gendarmerie nationale (IGGN) dans le Lot** souffre d'un simple retard ou bien s'il fait l'objet d'un renoncement : aucune réponse tangible, alors que tout est prêt localement !

Monsieur le Premier ministre, Monsieur le Ministre, en cette période de congrès des maires, qui appelle à restaurer la confiance, vous devez la vérité aux élus concernés. Où en est ce dossier ?"

« MONSIEUR LE MINISTRE, IL ME PARAÎT IMPORTANT DE DE RENOUER LA CONFIANCE ENTRE L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES »

Dans sa réponse, le ministre de l'Intérieur Laurent NUÑEZ a évoqué des "difficultés budgétaires" qui ont entraîné la suspension d'un certain nombre de projets. Il a assuré que **ces relocalisations ne sont pas abandonnées** et qu'il se tient à la disposition des élus concernés pour "réexaminer ces décisions ville par ville, service par service".

Ma réplique, après la réponse du ministre :

"Je ne suis pas sûr d'être plus avancé !

Je vous rappelle que **nous parlons tout de même de la parole d'un ministre toujours en responsabilité**. Qu'en pense Monsieur DARMANIN ? Il n'est pas dans l'hémicycle aujourd'hui mais je lui ai écrit. Serait-il prêt à confirmer que le Gouvernement n'avait pas les moyens de son ambition ? Je ne l'espère pas.

Ce qui est certain, c'est qu'un renoncement serait **un nouveau coup porté à la confiance entre l'État et les collectivités territoriales** et, en ces temps de congrès des maires, il me paraît important de renouer la confiance."

ÉCOLES RURALES : UN ENGAGEMENT DE TOUS LES INSTANTS

Je suis intervenu, dans l'hémicycle, devant le ministre de l'Éducation nationale, pour dénoncer l'absence de visibilité sur l'avenir du dispositif « Notre école, faisons-la ensemble », un appel à candidatures lancé par l'État dont s'étaient saisis plusieurs établissements scolaires du département du Lot. Un blocage qui affecte non seulement la communauté éducative mais aussi les élus des communes concernées.

Dans le cadre du Conseil national de la refondation voulu par le président de la République, le programme "Notre école, faisons-la ensemble" a fait l'objet d'une large campagne de communication de la part de l'État, invitant les établissements scolaires à se saisir du dispositif pour bénéficier de financements et ainsi mettre en œuvre leurs projets. **Le Gouvernement a alors valorisé, de manière très appuyée, les mérites de ce programme auprès des élus locaux et des enseignants**, en s'engageant à ce que des financements soient effectivement attribués.

Si certains projets ont été concrétisés, de nombreux établissements ayant fait acte de candidature n'ont jamais été informés des suites données à leur dossier. D'autres ont été destinataires d'une réponse favorable mais n'ont toujours pas obtenu les financements censés venir en soutien aux projets labellisés.

J'ai donc décidé d'alerter l'État : **"Monsieur le Ministre, dans le Lot, les personnels de plusieurs écoles et collèges ont pris la peine de se mobiliser et de déployer leur énergie pour bâtir des projets sérieux et adaptés au contexte local**. Plus d'un an et demi après le dépôt de leur candidature, certains établissements n'ont toujours pas reçu de réponse de l'État."

En effet, les personnels éducatifs m'ont fait part d'un sentiment légitime de déception, au regard du travail qu'ils ont fourni et des attentes suscitées par le ministère de l'Éducation nationale autour de ce programme.

De nombreux autres exemples m'ont été rapportés à l'échelle de plusieurs académies, ce qui fait craindre une mise à l'arrêt brutale de ces financements à l'échelle nationale.

J'ai donc demandé au ministre de l'Éducation nationale si les aides annoncées par l'État seraient versées aux écoles lauréates.

S'agissant des candidatures restées lettre morte, j'ai demandé au Gouvernement d'apporter une réponse à l'intégralité des établissements ayant sollicité un accompagnement.

Dans sa réponse, Édouard GEFFRAY m'a confirmé que mon alerte avait bien été prise en compte par les services ministériels : "nous devons une réponse à tous les établissements qui ont fait une demande" a-t-il reconnu, avant de s'engager à poursuivre ce programme "dans un contexte budgétaire néanmoins plus restreint".

BUDGET DE L'ÉTAT POUR 2026 : PRÉSERVER VOTRE POUVOIR D'AGIR

Ces dernières semaines ont été marquées par l'examen au Sénat des budgets de la Sécurité sociale et de l'État. En séance, j'ai réaffirmé mon engagement résolu en faveur de nos communes, de nos intercommunalités, de nos départements et de nos régions, menacés par des mesures qui auraient pu remettre gravement en cause le pouvoir d'agir des élus locaux.

220

C'EST LE NOMBRE D'AMENDEMENTS QUE J'AI SOUHAITÉ PROPOSER,
AVEC MON GROUPE PARLEMENTAIRE,
DANS LE CADRE DU PROJET DE LOI DE FINANCES

Dans le cadre de la procédure budgétaire préalable aux négociations en commission mixte paritaire, le Sénat a tenté d'**alléger l'effort demandé aux collectivités territoriales** et de préserver l'investissement local.

Alors que la majorité sénatoriale a supprimé 8 milliards d'euros de recettes et a relevé le déficit à 5,3 %, là où la copie initiale du Gouvernement le contenait à 4,7 %, j'ai défendu, avec mon groupe parlementaire, une autre voie : celle du rééquilibrage des prélèvements, du ciblage des économies et du dégagement de nouvelles recettes pour **financer les services publics et l'action locale.**

Cette année encore, j'ai plaidé pour l'indexation de **la dotation globale de fonctionnement (DGF)** sur l'inflation. Si la stabilité de la DGF est annoncée, une inflation de 1,1 % produirait une baisse importante en volume.

Dans la nuit du 10 au 11 décembre 2025, lors de l'examen des crédits consacrés aux collectivités, je suis intervenu dans l'hémicycle pour dénoncer l'effort budgétaire disproportionné demandé à l'échelon local :

« VOUS ÊTES EN TRAIN DE DÉSESPÉRER LES ÉLUS ET DE CASSER LA CROISSANCE DE NOTRE PAYS »

Alors que je défendais sa suppression totale, la ponction imposée aux collectivités dans le cadre du dispositif d'épargne forcée, **le DILICO**, a finalement été réduite de 2 milliards à 890 millions d'euros. Les communes en seront totalement exonérées.

Je me suis également opposé à la fusion de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et de la dotation politique de la ville (DPV) dans **le nouveau fonds d'investissement pour les territoires.**

Suite aux alertes locales, je me suis mobilisé pour que le Sénat débloque des financements pour **les conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement** (CAUE), menacés de disparition.

Enfin, nous sommes revenus sur la réduction des **allocations compensatrices relevant des locaux industriels** et sur le resserrement du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (**FCTVA**).

STATUT DE L'ÉLU : LE TEXTE DÉFINITIVEMENT ADOPTÉ PAR LE PARLEMENT

Le 9 décembre dernier, **je suis intervenu au journal télévisé de France 3** pour saluer l'adoption définitive de la proposition de loi portant création d'un statut de l'élu local. Si ce texte ne répond pas à l'intégralité des difficultés auxquelles sont confrontés les élus de proximité, il a le mérite d'**améliorer les conditions d'exercice de leur mandat** : un défi colossal, à moins de 100 jours des élections municipales.

Dans le cadre des discussions engagées autour du budget pour 2026, **je me suis mobilisé à l'occasion de la réunion de travail organisée le 1er décembre dernier, par le Premier ministre** Sébastien LECORNU, aux côtés des hautes autorités militaires. L'occasion d'évoquer, à huis clos, l'état réel de la menace, les enseignements que la France doit tirer des conflits en cours (Ukraine, Moyen-Orient, Mer Rouge et Sahel) et les orientations budgétaires susceptibles d'être favorisées dans un contexte néanmoins contraint. Le chef d'état-major des Armées a quant à lui détaillé les programmes à conforter et les commandes à engager en priorité pour nos forces. **Dans une Nation de paix, la dissuasion est un enjeu de premier plan.**

80 MAIRES ET ÉLUS LOTOIS ACCUEILLIS AU PALAIS DU LUXEMBOURG

Le 19 novembre dernier, **à l'occasion du congrès national des maires**, j'ai eu le plaisir d'accueillir plusieurs dizaines de maires et élus lotois au Sénat, aux côtés de mon collègue Raphaël DAUBET. Tout au long de la matinée, nous avons ainsi pu présenter les travaux de la chambre des territoires, répondre aux questions des élus et réaffirmer **notre engagement commun en faveur du département du Lot et de la démocratie locale**.

RAPPROCHER LE SÉNAT DE NOS COMMUNES ET DE NOS JEUNES

Alors que **j'ai accueilli plus de 300 jeunes lotois au Sénat** depuis le début de mon mandat, j'ai eu le plaisir de me rendre **à la rencontre des élus du conseil municipal jeunes de Figeac**, le 11 novembre dernier. L'occasion de présenter le rôle de la chambre haute dans l'organisation de notre République, les missions concrètes d'un parlementaire et **les nombreux défis à relever collectivement pour préserver notre démocratie**. J'ai également écouté les élus en herbe défendre les projets qu'ils ont décidé de mettre en œuvre au service de leur commune.

REPRISE DES RENCONTRES AVEC LES MAIRES AU PRINTEMPS

Après avoir proposé à l'ensemble des maires du Lot de venir à leur rencontre, comme je m'y étais engagé, j'ouvrirai un nouveau cycle d'échanges après le renouvellement du mois de mars 2026 afin de **maintenir un dialogue constant tout au long du mandat**. Depuis mon élection, **j'ai ainsi rencontré 279 maires lotois et organisé 22 réunions**, sur la base de secteurs géographiques propices à la discussion. L'objectif : écouter leurs préoccupations et leurs priorités pour **porter fidèlement la voix des élus au Sénat**.

GARANTIR L'ACCÈS AUX SOINS, UNE PRIORITÉ LOCALE

Ces dernières semaines, j'ai multiplié les échanges avec les acteurs-clés du territoire afin de **poursuivre le chantier engagé autour du défi de l'accès aux soins** : une priorité pour bon nombre de Lotoises et de Lotois qui subissent de plein fouet les effets d'un système de santé en souffrance. Le 14 novembre dernier, j'ai ainsi participé à l'inauguration de la **nouvelle plateforme de gestion des appels d'urgence** : un outil qui permet d'assurer une prise en charge rapide et efficace des appels de nos concitoyens lorsqu'ils se trouvent dans une situation critique.

Parce que l'accès aux soins concerne chaque instant de la vie, j'ai souhaité participer à **la démarche lancée par l'ARS autour des enjeux de la périnatalité** et à l'inauguration, au centre hospitalier de Cahors, de **la nouvelle unité de soins palliatifs**. Fin novembre, j'ai reçu au Sénat la directrice du centre hospitalier, accompagnée de **l'équipe médicale du service gériatrie**. Au mois de décembre, j'ai échangé avec l'Ordre des **médecins**, l'Ordre des **infirmiers** et l'Ordre des **kinésithérapeutes** pour évoquer plusieurs enjeux relatifs aux maisons de santé lotoises.

AVEC VOUS POUR SOUTENIR UNE RURALITÉ ACTIVE ET ATTRACTIVE

AVEC VOUS À LAMAGDELAINE

/// SAINTE-GENEVIÈVE DE LA GENDARMERIE DU LOT

AVEC VOUS À MONTGESTY

/// INAUGURATION DE LA DOLINE, UN PROJET D'HABITAT INCLUSIF

AVEC VOUS À FIGEAC ET CAHORS

/// CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES DU 11 NOVEMBRE

AVEC VOUS À CAHORS

/// SAINTE-BARBE DES POMPIERS

AVEC VOUS À MONTDOUMERC

/// INAUGURATION DU MULTISERVICES ET DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS

AVEC VOUS À SALVIAC

/// CONCOURS MONDIAL DE LA MIQUE

AVEC VOUS AU DÉPARTEMENT
/// SÉANCE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

AVEC VOUS À PRADINES
/// INAUGURATION DES AMÉNAGEMENTS

AVEC VOUS À CAHORS
/// OUVERTURE DE L'UNITÉ DE SOINS PALLIATIFS

AVEC VOUS À FONTANES
/// JOURNÉE CONSACRÉE AU BIEN VIEILLIR

AVEC VOUS À LIVERNON
/// COMICE AGRICOLE DE L'ANCIEN CANTON

AVEC VOUS À GOURDON
/// 27ÈME FOIRE BIO

AVEC VOUS À CAILLAC
/// INAUGURATION DE LA MAIRIE

AVEC VOUS À SOUSCEYRAC
/// INAUGURATION DE L'ESPACE FRANCE SERVICES ET DE LA CRÈCHE

LE LOT, TERRITOIRE MONTANT DE LA RÉINDUSTRIALISATION FRANÇAISE

Le Lot abrite **des entreprises d'exception** guidées par des femmes et des hommes ambitieux, profondément attachés à leur territoire et résolument tournés vers l'avenir industriel de notre pays : c'est la conviction profonde qui s'affirme, après avoir visité **15 entreprises de notre département** depuis mon élection en septembre 2023.

Nouvel exemple en date : le 5 décembre dernier, je me suis rendu à Sauzet, où **l'entreprise familiale Albagnac** s'impose comme un acteur majeur européen de l'étiquetage industriel.

Cette entreprise spécialisée dans la conception et la fabrication de machines de capsulage, d'étiquetage et de marquage est implantée depuis 1987 sur le site de l'ancienne forge familiale.

Ses équipements sur mesure, reconnus pour leur fiabilité et leur ergonomie, répondent aux besoins de secteurs variés (viticulture, cosmétique, chimie, agroalimentaire).

En 2021, la structure a doublé sa surface de production, modernisé ses ateliers et amélioré les conditions de travail de ses 70 salariés. Ce développement témoigne d'**une volonté forte de réindustrialiser notre ruralité**.

2 890

C'EST LE NOMBRE D'EMPLOIS
QUE COMPTENT LES 15 ENTREPRISES LOTOISES
QUE J'AI SOUHAITÉ VISITER DEPUIS LE DÉBUT
DE MON MANDAT

PÉNURIE D'ENSEIGNANTS REMPLAÇANTS : JE SAISIS EN URGENCE LE MINISTRE

Plusieurs élus lotois, représentants d'enseignants et parents d'élèves ont exprimé leurs inquiétudes quant aux carences observées en matière de remplacement des enseignants dans le département. **Après avoir attiré l'attention d'Élisabeth BORNE, alors ministre de l'Éducation nationale**, au printemps dernier sur ce sujet, **j'ai alerté son successeur Édouard GEFFRAY** sur la situation tendue que traversent plusieurs écoles lotoises du premier degré. Dans cette nouvelle question écrite, **je demande au Gouvernement de prendre sans délai les mesures indispensables pour renforcer les moyens de remplacement**, notamment en mobilisant les contractuels actuellement disponibles. L'occasion de confirmer **mon engagement constant, aux côtés des élus locaux**, dans la défense d'un service public d'éducation accessible à tous, y compris dans nos villages.

RESTONS EN CONTACT

ADRESSE E-MAIL jm.vayssouze-faure@senat.fr **SITE INTERNET** vayssouze-faure.fr

ADRESSES POSTALES Sénat - Palais du Luxembourg - 15, rue de Vaugirard 75291 PARIS Cedex 6
Permanence parlementaire - 239, rue du président Wilson 46000 CAHORS

RÉSEAUX SOCIAUX
Facebook, Instagram, X, Bluesky et LinkedIn

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE 05 65 21 24 60 (permanence parlementaire)
06 76 95 09 82 (Céline FARGUES) - 06 49 62 51 65 (Karine ALICOT)
06 61 67 15 58 (Théo MONTAL)